

Maintien des services postaux—Loi

meilleur de vos intérêts. Si vous voulez qu'on signe n'importe quoi, dites-nous le. Cela va faire comme avant. Cela va coûter les yeux de la tête et cela ne changera rien au service que vous avez.

Il me semble que ce n'est pas le mandat qu'on a reçu. Et les gens des deux côtés devraient faire un peu plus preuve de responsabilité, être aussi eux des constructeurs de pays au lieu d'être des personnes intéressées à bâtir leur petite sécurité personnelle au détriment de la collectivité.

Je pense que c'est là qu'est le point fondamental. Souvent, je me demande où nous nous en allons comme société. Et la décision que nous prenons aujourd'hui, en fait, c'est un choix de régime. C'est la responsabilité vis-à-vis de l'irresponsabilité. C'est cela!

Alors, monsieur le Président, j'estime que le Canada ne peut se payer encore longtemps un système postal titubant et déficient. Je pense que les objectifs que nous avons fixés aux deux parties sont raisonnés et raisonnables et déjà extrêmement dispendieux de toute manière. C'est le maximum que nous avons fait comme gouvernement. Sinon, que faudrait-il envisager? Probablement la privatisation immédiate de tout le service. On n'aura pas le choix, si cela continue ainsi. A moins que, par vos timbres ou vos taxes, vous décidiez de payer la même facture et une facture de plus en plus élevée de toute façon.

Alors, monsieur le Président, j'estime et je félicite le ministre du Travail d'avoir pris cette décision rapidement. C'est une mesure d'urgence. Il fallait le faire très rapidement et même, et l'histoire nous montre que les sanctions qui sont mises doivent être là, parce que l'histoire des relations de travail dans ce domaine nous a démontré par A+B qu'il n'y a pas d'autre méthode, qu'il n'y a pas d'autre moyen. Sans cela, ce serait, comme disait ma collègue, risible et non crédible comme législation.

J'espère avec vous que cela va se régler dans la responsabilité, dans la conciliation, dans l'harmonie au meilleur de vos intérêts. C'est ce que nous voulons.

● (1400)

[Traduction]

M. Blackburn (Brant): Monsieur le Président, j'aimerais dire un mot, si on me le permet, au sujet des observations que nous venons d'entendre. Il est étonnant qu'au Canada la poste soit une source constante d'irritation, que la faute en soit à la direction, aux postiers ou aux facteurs, alors qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie, par exemple, où on a connu des problèmes du même genre, on a pu les régler d'une façon que je considère comme très adulte et très raisonnable.

Au Royaume-Uni, la poste a connu dans les années 60 une série de conflits ouvriers compliquée d'inefficacité, de ruptures de communications, et tout le tralala, malgré l'histoire très distinguée de cette administration. Mais au lieu de privatiser le service, qui était déficitaire, et de réduire les prestations comme notre gouvernement a l'intention de le faire, le gouvernement britannique, aussi bien conservateur que travailliste, a développé le service postal dont il a fait la promotion auprès du public. Avec les améliorations d'efficacité et de rentabilité, le personnel a compris qu'il était de son intérêt que les relations de travail continuent de s'améliorer. Aujourd'hui, la poste

britannique est pour ainsi dire exempte de conflits de travail. Si je ne m'abuse, elle gagne de l'argent.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Un bon point pour Maggie Thatcher.

M. Blackburn (Brant): Deuxièmement, aux États-Unis la poste est syndiquée. Le courrier est distribué et les travailleurs gagnent 14 \$ l'heure en moyenne. Je lisais dans le *Globe and Mail* l'autre jour que les travailleurs de la poste américaine comptent parmi les plus populaires des États-Unis. Les Américains ne sont pas en train de privatiser ou de réduire les services comme veut le faire le gouvernement actuel. J'espère que le gouvernement considérera cela comme l'exemple n° 2.

Mon troisième exemple est l'Australie, un grand pays qui compte beaucoup de régions éloignées et beaucoup de circuits de livraison postale peu rentables, pour ainsi dire. Jusqu'en 1980, c'était le chaos. Les grèves se succédaient, on accusait la direction d'être pourrie et le syndicat d'être pourri, et la situation en était arrivée au point où le courrier ne se rendait même pas dans certaines régions éloignées. Les gens ne recevaient pas du tout leurs lettres et leurs colis.

Le gouvernement australien, dirigé non pas par les travaillistes, mais par une alliance de libéraux ruraux et de conservateurs urbains, a fait venir un expert et non un briseur de grève du Royaume-Uni pour essayer de rapprocher les deux parties. Il a réussi. Les postiers sont toujours syndiqués, ils font toujours un salaire convenable, mais ils ont amélioré le système de livraison postale. Aucun élément du service postal n'a fait la grève depuis 1980 et aujourd'hui le système est redevenu responsable et respectable.

Ce sont les trois exemples que je voulais citer. Trois pays différents, trois gouvernements différents de trois partis politiques différents, de droite et de gauche, ont pu résoudre les problèmes de leurs services postaux sans recourir à des lois draconiennes comme celle que le ministre du Travail (M. Cadieux) a proposée ce matin. Ils y sont arrivés sans supprimer le système, sans le privatiser et sans faire la guerre aux syndicats. Ils ont réussi cela, mais les gens d'en face ne peuvent pas en faire autant parce qu'ils n'ont pas la volonté politique de le faire.

● (1410)

Je voudrais maintenant poser une question. Je voudrais demander à mon collègue du Québec s'il pense que c'est juste de mettre en prison un organisateur syndical qui enfreint la loi et de lui faire ainsi perdre le droit de se faire élire ou nommer organisateur syndical pendant cinq ans tandis qu'un ministre peut revenir à la Chambre, se faire réélire et être nommé de nouveau au Cabinet après avoir été, par exemple, accusé d'un crime et condamné à une année de prison. Est-ce juste?

[Français]

M. Hamelin: Monsieur le Président, j'aimerais répondre à mon collègue d'abord sur ses premières affirmations qui font appel à l'Europe, à l'Angleterre et à d'autres situations. J'aimerais dire à mon collègue que c'est un phénomène connu qu'en Angleterre, en Europe ou ailleurs, le système syndical a appris une chose à travers l'histoire, c'est que faire la grève une seule journée, c'est déjà épouvantable, c'est déjà extraordinaire